

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24410029300038

POSTE COMPTABLE : Service de gestion comptable de Vendome

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget Cté Collines du Perche (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	54
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	56
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	59
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	64
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	66
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	69
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	71
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	72
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	76
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	77
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	78

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	80
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	81
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	82
B3.1 - Etat des provisions constituées	83
B3.2 - Etalement des provisions	85
B4 - Etat des charges transférées	86
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	87
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	88
B7.3 - Etat des emprunts garantis	89
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	90
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	91
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	92
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	93
B7.9 - Autres engagements reçus	94
B8 - Subventions versées	95
B9 - Etat du personnel	96
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	100
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	101
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	102
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	103
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	104
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	105
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	106

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I	A
Informations statistiques			
	Valeurs		
Population totale	6 122		
Informations fiscales (N-2)			
	Collectivité		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	300,65		
Informations financières – ratios			
	Valeurs		
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	824,10		
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	761,55		
3 Dépenses d'équipement brut / population	731,29		
4 Encours de dette / population (2) (3)	34,60		
5 DGF / population	49,77		
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	33,83 %		
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	112,21 %		
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	96,03 %		
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	4,54 %		
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-8,21 %		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

	I	
	-INFORMATIONS GENERALES	
	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	B	

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ».

Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	

	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
		(2)	(2)
TOTAL DU BUDGET	4 908 211,58	5 042 833,67	1 196 272,20 A1
Investissement	890 491,33	476 679,88 (3)	-338 929,72 A2
Fonctionnement	4 017 720,25	4 566 153,79 (4)	1 535 201,92 A3
			2 083 635,46

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	72 680,52 III + IV	238 801,60 B1	166 121,08
Investissement	72 680,52 III	238 801,60 B2	166 121,08
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 497 015,37
Investissement	A2 + B2	-586 620,09
Fonctionnement	A3 + B3	2 083 635,46

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 72 680,52
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	570,00
109	Opération d'équipement n° 109	571,02
113	Opération d'équipement n° 113	720,00
114	Opération d'équipement n° 114	19 980,00
120	Opération d'équipement n° 120	386,88
121	Opération d'équipement n° 121	766,68
123	Opération d'équipement n° 123	386,88
125	Opération d'équipement n° 125	386,88
127	Opération d'équipement n° 127	386,88
131	Opération d'équipement n° 131	386,88
138	Opération d'équipement n° 138	2 562,52
139	Opération d'équipement n° 139	45 575,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III) 238 801,60
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	238 801,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II	
		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 894 518,31	5 481 138,40
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	72 680,52	238 801,60
	=		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 752 741,17	(si solde positif) 0,00
	=		
	Total de la section d'investissement (2)	5 719 940,00	5 719 940,00
	+		+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 183 330,00	4 686 314,63
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	=		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 497 015,37
	=		
	Total de la section de fonctionnement (3)	6 183 330,00	6 183 330,00
	+		+
	TOTAL DU BUDGET (4)	11 903 270,00	11 903 270,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)		0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	15 312,00	45 575,90	30 000,00	30 000,00	75 575,90
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	181 625,00	2 562,52	130 000,00	130 000,00	132 562,52
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 551 024,38	3 244,56	1 221 510,00	1 221 510,00	1 224 754,56
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 046 690,90	21 297,54	3 155 300,00	3 155 300,00	3 176 597,54
Total des dépenses d'équipement		2 794 652,28	72 680,52	4 536 810,00	4 536 810,00	4 609 490,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	204 300,00	0,00	186 300,31	186 300,31	186 300,31
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	147 324,00	147 324,00	147 324,00
Total des dépenses financières		204 300,00	0,00	333 624,31	333 624,31	333 624,31
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 998 952,28	72 680,52	4 870 434,31	4 870 434,31	4 943 114,83

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	28 794,00		24 084,00	24 084,00	24 084,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		28 794,00		24 084,00	24 084,00	24 084,00

TOTAL	3 027 746,28	72 680,52	4 894 518,31	4 894 518,31	4 967 198,83
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					752 741,17
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					5 719 940,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	392 053,00	238 801,60	2 085 035,00	2 085 035,00	2 323 836,60
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 129 350,00	0,00	1 164 308,90	1 164 308,90	1 164 308,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 521 403,00	238 801,60	3 249 343,90	3 249 343,90	3 488 145,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	336 512,13	0,00	503 898,00	503 898,00	503 898,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	148 099,87	0,00	586 620,09	586 620,09	586 620,09
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		486 712,00	0,00	1 093 618,09	1 093 618,09	1 093 618,09
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 008 115,00	238 801,60	4 342 961,99	4 342 961,99	4 581 763,59

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 248 561,00		1 018 176,41	1 018 176,41	1 018 176,41
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	110 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 358 561,00		1 138 176,41	1 138 176,41	1 138 176,41

TOTAL	3 366 676,00	238 801,60	5 481 138,40	5 481 138,40	5 719 940,00
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					
= 0,00					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					
5 719 940,00					

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 114 092,41
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 220 774,38	0,00	1 401 973,87	1 401 973,87	1 401 973,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 523 944,00	0,00	1 706 993,52	1 706 993,52	1 706 993,52
014	Atténuations de produits	1 280 663,20	0,00	1 324 102,20	1 324 102,20	1 324 102,20
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	616 440,42	0,00	559 404,00	559 404,00	559 404,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 641 822,00	0,00	4 992 473,59	4 992 473,59	4 992 473,59
66	Charges financières	57 930,00	0,00	51 780,00	51 780,00	51 780,00
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	757,00		600,00	600,00	600,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 700 809,00	0,00	5 045 153,59	5 045 153,59	5 045 153,59

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 248 561,00		1 018 176,41	1 018 176,41	1 018 176,41
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	110 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 358 561,00		1 138 176,41	1 138 176,41	1 138 176,41

TOTAL	6 059 370,00	0,00	6 183 330,00	6 183 330,00	6 183 330,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 183 330,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	14 438,00	0,00	32 205,00	32 205,00	32 205,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	299 290,00	0,00	379 808,00	379 808,00	379 808,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 366 646,44	0,00	1 609 551,45	1 609 551,45	1 609 551,45
731	Fiscalité locale	1 891 666,00	0,00	1 721 887,00	1 721 887,00	1 721 887,00
74	Dotations et participations (3)	883 201,00	0,00	879 503,00	879 503,00	879 503,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	39 532,64	0,00	38 519,18	38 519,18	38 519,18
Total des recettes de gestion courante		4 494 774,08	0,00	4 661 473,63	4 661 473,63	4 661 473,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	600,00		757,00	757,00	757,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 495 374,08	0,00	4 662 230,63	4 662 230,63	4 662 230,63

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	28 794,00		24 084,00	24 084,00	24 084,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		28 794,00		24 084,00	24 084,00	24 084,00

TOTAL	4 524 168,08	0,00	4 686 314,63	4 686 314,63	4 686 314,63
+					
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 497 015,37	
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					6 183 330,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 114 092,41	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	24 084,00	24 084,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	186 300,31	0,00	186 300,31
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	4 559 490,52		4 559 490,52
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	147 324,00	0,00	147 324,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	4 943 114,83	24 084,00	4 967 198,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	752 741,17
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 719 940,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 401 973,87		1 401 973,87
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 706 993,52		1 706 993,52
014 Atténuations de produits	1 324 102,20		1 324 102,20
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	559 404,00	0,00	559 404,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	51 780,00	0,00	51 780,00
67 Charges spécifiques (9)	300,00	0,00	300,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	600,00	120 000,00	120 600,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 018 176,41	1 018 176,41
Dépenses de fonctionnement – Total	5 045 153,59	1 138 176,41	6 183 330,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 183 330,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	503 898,00	0,00	503 898,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 323 836,60	0,00	2 323 836,60
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 165 308,90	0,00	1 165 308,90
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	2 100,00	0,00	2 100,00
28 Amortissement des immobilisations		120 000,00	120 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 018 176,41	1 018 176,41
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	3 995 143,50	1 138 176,41	5 133 319,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	586 620,09
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 719 940,00
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	32 205,00		32 205,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	379 808,00		379 808,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 609 551,45		1 609 551,45
731 Fiscalité locale	1 721 887,00		1 721 887,00
74 Dotations et participations (8)	879 503,00		879 503,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	38 519,18	0,00	38 519,18
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	24 084,00	24 084,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	757,00	0,00	757,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	4 662 230,63	24 084,00	4 686 314,63

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 497 015,37
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 183 330,00
---	--------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Total des dépenses d'investissement cumulées 5 719 940,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 752 741,17

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/040 = RF/042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = RI/041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III	
		A	

RECETTES			
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles
TOTAL	3 218 576,13	238 801,60	4 894 518,31
018 RSA	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	392 053,00	238 801,60	2 085 035,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 129 350,00	0,00	1 164 308,90
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 521 403,00	238 801,60	3 249 343,90
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	336 512,13	0,00	503 898,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	1 000,00	1 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	2 100,00	0,00	2 100,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	338 612,13	0,00	506 998,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 860 015,13	238 801,60	3 756 341,90
021 Virement de la section de fonctionnement	1 248 561,00		1 018 176,41
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	110 000,00		120 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	1 358 561,00		1 138 176,41
			1 138 176,41
			TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			5 133 319,91
			III = I + II

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	586 620,09
--------------------------------	------------

Total des recettes d'investissement cumulées	5 719 940,00
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE - Budget Cté Collines du Perche - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	III = I + II
TOTAL	3 027 746,28	72 680,52	0,00	4 894 518,31	4 894 518,31	0,00	4 894 518,31	4 967 198,83	4 967 198,83
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	170 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138 Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2313 Constructions	50 000,00	0,00			50 000,00	50 000,00			
2315 Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00			0,00	0,00			
Total des opérations d'équipement (4)	2 574 652,28	72 680,52	0,00	4 486 810,00	4 486 810,00	0,00	4 486 810,00	4 559 490,52	
Total des dépenses d'équipement	2 794 652,28	72 680,52	0,00	4 536 810,00	4 536 810,00	0,00	4 536 810,00	4 609 490,52	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00			0,00	0,00			0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00			0,00	0,00			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	204 300,00	0,00			186 300,31	186 300,31			186 300,31
1641 Emprunts en euros	204 300,00	0,00			185 300,31	185 300,31			185 300,31
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00			1 000,00	1 000,00			1 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00			0,00	0,00			0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00			0,00	0,00			0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00			147 324,00	147 324,00			147 324,00

CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE - Budget Cté Collines du Perche - BP - 2024

Chap./ art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
276351 Créance GFP de rattachement	0,00	I	0,00		II			III = I + II 147 324,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00				
Total des dépenses financières	204 300,00		0,00	0,00	147 324,00	147 324,00		
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 998 952,28		72 680,52	0,00	4 870 434,31	4 870 434,31	0,00	4 870 434,31
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	28 794,00				24 084,00	24 084,00		24 084,00
								24 084,00
13911 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	18 031,00				14 800,00	14 800,00		14 800,00
13912 Subv. transf. Régions	1 840,00				1 840,00	1 840,00		1 840,00
13913 Subv. transf. Départements	1 061,00				1 130,00	1 130,00		1 130,00
13914 Subv. transf. Communes membres du GFP	400,00				400,00	400,00		400,00
13918 Autres subventions d'équipement transf.	4 226,00				3 614,00	3 614,00		3 614,00
139361 Dotation équip. territoires ruraux transf	3 236,00				2 300,00	2 300,00		2 300,00
Charges transférées (7)	0,00				0,00	0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00				0,00	0,00		0,00
204182 Autres org pub - Bât. et installations	0,00				0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	28 794,00				24 084,00	24 084,00		24 084,00

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a auant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III A2.1
---	--	--	--	--	--	--	-------------

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	Habitat - Environnement - 101		455 359,97	570,00	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00
103	Maison Gheerbrant - 103		186 295,38	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00
108	Voirie Communautaire - 108		4 025 855,78	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00
109	Maison des Jeunes Mondoubleau - 109		627 257,23	571,02	410 000,00	410 000,00	0,00	410 000,00
111	Commanderie d'Arville - 111		518 489,31	0,00	2 459 300,00	2 459 300,00	0,00	2 459 300,00
113	Relais Assistantes Maternelles - 113		948 003,85	720,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
114	Maison du Bourg d'Arville - 114		2 006 956,22	19 980,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
116	Maison médicale Mondoubleau - 116		1 951 385,47	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
118	Aire d'accueil gens du voyage - 118		442 128,10	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
120	Ecole maternelle Mondoubleau - 120		76 995,49	386,88	7 950,00	7 950,00	0,00	7 950,00
121	Ecole primaire Mondoubleau - 121		171 411,64	766,68	11 100,00	11 100,00	0,00	11 100,00
122	Cantine Mondoubleau - 122		856 208,21	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
123	Ecole de Choue - 123		92 297,92	386,88	7 950,00	7 950,00	0,00	7 950,00
125	Ecole de Souday - 125		171 829,94	386,88	508 583,00	508 583,00	0,00	508 583,00
127	Ecole de Sargé-sur-Braye - 127		272 101,82	386,88	382 717,00	382 717,00	0,00	382 717,00
131	Ecole de Cormenon - 131		519 185,53	386,88	9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00
132	Cantine de Cormenon - 132		552,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00
133	Médiathèque - 133		239 462,02	0,00	32 210,00	32 210,00	0,00	32 210,00
135	PLUI URBANISME- 135		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136	PISCINE - 136		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
137	Communication-137		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
138	Tourisme-138		937,48	2 562,52	0,00	0,00	0,00	0,00
139	Groupe Scolaire Cormenon - 139		16 708,50	45 575,90	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
140	Ordures ménagères -140		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
141	Aide Investissement Economie -141		0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
TOTAL			13 579 421,86	72 680,52	4 486 810,00	4 486 810,00	0,00	4 486 810,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : Habitat - Environnement - 101
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		455 359,97	a	570,00	26 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 902,27		0,00	0,00
2031	Frais d'études	24 866,39		0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	35,88		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	116 583,77		0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	116 583,77		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	141 287,04		0,00	0,00
2111	Terrains nus	141 287,04		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	172 586,89		570,00	26 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	11 251,20		570,00	0,00
2313	Constructions	25 620,39		0,00	26 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	135 715,30		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		89 018,87	c	7 600,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	49 673,00		7 600,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00		7 600,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	5 670,00		0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 381,00		0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	2 302,00		0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00		0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	40 320,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	9 723,48		0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 687,60		0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	35,88		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	4 002,00		0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	4 002,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	25 620,39		0,00	0,00
2313	Constructions	25 620,39		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-18 970,00
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : Maison Gheerbrant - 103
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		186 295,38	a	55 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 823,42	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 201,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	35 622,42	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 541,18	0,00	5 000,00	5 000,00
21838	Autre matériel informatique	55 760,73	0,00	3 000,00	3 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 625,87	0,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 154,58	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	46 930,78	0,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	46 930,78	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		19 691,11	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	19 691,11	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 023,07	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	10 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	2 153,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip. territoires ruraux transf	4 609,28	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	1 905,76	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-55 000,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108
LIBELLE : Voirie Communautaire - 108
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	4 025 855,78	a	180 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 679,67	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 679,67	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 175 490,99	0,00	180 000,00	180 000,00
2111	Terrains nus	8 435,21	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	321,90	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	47 633,92	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 134,37	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	1 099 581,71	0,00	180 000,00	180 000,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	17 495,40	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	888,48	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 844 685,12	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 717 531,39	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	127 153,73	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	843 533,45	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	431 130,51	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	396 363,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip. territoires ruraux transf	11 589,17	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	23 178,34	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	390 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	390 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	747,44	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	747,44	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	21 655,50	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	21 655,50	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-180 000,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109
LIBELLE : Maison des Jeunes Mondoubleau - 109
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	627 257,23	a	571,02	410 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 863,25		0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 157,25		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 706,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	180 448,47		543,48	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	2 496,41		0,00	5 000,00
2138	Autres constructions	4 506,02		0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	103 799,28		0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	24 332,44		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	45 314,32		543,48	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	442 945,51		27,54	400 000,00
2313	Constructions	442 945,51		27,54	400 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	316 306,72	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	238 306,72		0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	3 060,00		0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	60 943,74		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	64 823,51		0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	18 293,88		0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	59 661,81		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	24 648,00		0,00	0,00
13361	Dotation équip. territoires ruraux transf	980,66		0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	5 895,12		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	78 000,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	78 000,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-410 571,02
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : Commanderie d'Arville - 111
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	518 489,31	a	2 459 300,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 603,32	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 616,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 987,32	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	316 037,30	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	16 995,20	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	13 815,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	76 745,70	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	37 673,77	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	170 807,63	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	191 848,69	0,00	2 459 300,00	2 459 300,00
2313	Constructions	191 848,69	0,00	2 459 300,00	2 459 300,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	328 543,30	c	0,00	1 749 419,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	328 543,30	0,00	1 749 419,00	1 749 419,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	183 665,81	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	79 515,83	0,00	600 000,00	600 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00
13278	Autres fonds européens	30 351,66	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	35 010,00	0,00	349 419,00	349 419,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-709 881,00
-------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113
LIBELLE : Relais Assistantes Maternelles - 113
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	948 003,85	a	720,00	15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 584,23		0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 727,82		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	8 856,41		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	91 394,70		0,00	15 000,00
2111	Terrains nus	11 605,46		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		15 000,00	15 000,00
21838	Autre matériel informatique	8 943,13		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 846,11		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	844 024,92		720,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 940,00		720,00	0,00
2313	Constructions	773 977,42		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	67 107,50		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	437 020,30	c	46 400,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	437 020,30		46 400,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	6 605,00		0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	131 000,00		0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	85 000,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	213 031,05		46 400,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	1 384,25		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	30 680,00
-------------------------------	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 114
LIBELLE : Maison du Bourg d'Arville - 114
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	2 006 956,22	a	19 980,00	3 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 373,24		0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 800,00		0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 573,24		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	288 733,07		0,00	3 000,00
2111	Terrains nus	0,00		3 000,00	3 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	12 178,33		0,00	0,00
2138	Autres constructions	71 627,11		0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 656,85		0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	63 082,81		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	140 187,97		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 707 849,91		19 980,00	0,00
2313	Constructions	1 707 849,91		19 980,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	1 237 316,38	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 057 316,38		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	436 312,00		0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	298 900,00		0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	256 492,00		0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	61 078,38		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 534,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	180 000,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	180 000,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-22 980,00
-------------------------------	------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116
LIBELLE : Maison médicale Mondoubleau - 116
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	1 951 385,47	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	184 406,37	0,00	15 000,00	15 000,00
21321	Immeubles de rapport	154 927,01	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	11 473,26	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 006,10	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 766 979,10	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 766 979,10	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	787 908,03	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	747 305,84	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	147 100,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	459 900,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	40 000,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	100 000,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	305,84	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	40 000,00	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	40 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	602,19	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	602,19	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 000,00
-------------------------------	------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118
LIBELLE : Aire d'accueil gens du voyage - 118
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	442 128,10	a	0,00	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 837,14	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	17 837,14	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 119,05	0,00	10 000,00	10 000,00
2111	Terrains nus	9 244,16	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	16 610,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21838	Autre matériel informatique	937,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 327,89	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	394 171,91	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	394 171,91	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	362 340,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	152 340,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	128 052,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	18 288,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	210 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	207 000,00	0,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	3 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120
LIBELLE : Ecole maternelle Mondoubleau - 120
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	76 995,49	a	386,88	7 950,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 751,75	386,88	7 950,00	7 950,00
217318	Autres bâtiments publics	30 783,35	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	2 250,00	2 250,00
21838	Autre matériel informatique	5 744,96	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 223,44	386,88	2 200,00	2 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	29 243,74	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	928,77	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	28 314,97	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	400,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	400,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	400,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-8 336,88

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 121
LIBELLE : Ecole primaire Mondoubleau - 121
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	363,50	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	363,50	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	83 559,99	766,68	11 100,00	11 100,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00
217318	Autres bâtiments publics	21 790,05	0,00	2 400,00	2 400,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	636,77	0,00	0,00	0,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	6 699,98	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21838	Autre matériel informatique	31 056,84	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 376,35	766,68	3 600,00	3 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	87 488,15	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	23 760,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	63 728,15	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	21 534,18	c 0,00	0,00	d 0,00
13361	Dotation équip. territoires ruraux transf	2 400,40	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	19 133,78	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-11 866,68

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 122
LIBELLE : Cantine Mondoubleau - 122
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	856 208,21	a	0,00	2 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	440,00		0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	440,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 456,22		2 500,00	2 500,00
217318	Autres bâtiments publics	10 923,14		0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00		0,00	1 500,00
21838	Autre matériel informatique	265,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	37 268,08		0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	807 311,99		0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	807 311,99		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	120 775,25	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	120 335,25		0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf.	120 335,25		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	440,00		0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	440,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 500,00
-------------------------------	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 123
LIBELLE : Ecole de Choue - 123
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	92 297,92	a	386,88	7 950,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 670,20	386,88	7 950,00	7 950,00
217318	Autres bâtiments publics	48 045,00		3 500,00	3 500,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	6 656,53		0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00		2 250,00	2 250,00
21838	Autre matériel informatique	5 599,70		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 368,97	386,88	2 200,00	2 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	16 627,72		0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	16 627,72		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	881,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	881,00		0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	881,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 336,88
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : Ecole de Souday - 125
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	171 829,94	a	386,88	508 583,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	78 351,23	386,88	508 583,00	508 583,00
217318	Autres bâtiments publics	38 329,27	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	3 040,28	0,00	502 583,00	502 583,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21838	Autre matériel informatique	13 024,02	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 957,66	386,88	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	93 478,71	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	93 478,71	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	3 230,75	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 230,75	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	335,03	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	2 895,72	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-508 969,88

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 127
LIBELLE : Ecole de Sargé-sur-Braye - 127
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	272 101,82	a 386,88	382 717,00	b 382 717,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	731,95	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	731,95	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 301,39	386,88	382 717,00	382 717,00
217318	Autres bâtiments publics	26 564,44	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	376 717,00	376 717,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21838	Autre matériel informatique	15 391,38	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 345,57	386,88	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	204 068,48	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 656,46	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	202 412,02	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	4 631,98	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 900,03	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip. territoires ruraux transf	335,03	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	3 565,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	731,95	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	731,95	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-383 103,88
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131
LIBELLE : Ecole de Cormenon - 131
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	519 185,53	a	386,88	9 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	440,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	440,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 783,40	386,88	9 700,00	9 700,00
217318	Autres bâtiments publics	39 541,27	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21838	Autre matériel informatique	7 015,33	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 226,80	386,88	2 200,00	2 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	453 962,13	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	453 962,13	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	263 636,81	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	263 150,61	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	107 049,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	77 961,36	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	78 140,25	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	440,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	440,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46,20	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	46,20	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 086,88
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 132
LIBELLE : Cantine de Cormenon - 132
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	552,00	a	0,00	800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	552,00	0,00	800,00	800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	552,00	0,00	800,00	800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-800,00
--------------------------------------	----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133
LIBELLE : Médiathèque - 133
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	239 462,02	a	0,00	32 210,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 580,00		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 580,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	233 161,28		0,00	32 210,00
217314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		0,00	0,00
217318	Autres bâtiments publics	42 497,82		0,00	32 210,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	17 595,94		0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	15 526,81		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	157 540,71		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 720,74		0,00	0,00
2313	Constructions	3 720,74		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	20 198,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	20 198,00		0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00		0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	6 343,00		0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	2 422,00		0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	8 291,00		0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	3 142,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-32 210,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 135
LIBELLE : PLUI URBANISME- 135
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 136
LIBELLE : PISCINE - 136
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 137
LIBELLE : Communication-137
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 138
LIBELLE : Tourisme-138
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	937,48	a	2 562,52	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	937,48	2 562,52	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	937,48	2 562,52	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 562,52
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 139
LIBELLE : Groupe Scolaire Cormenon - 139
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	16 708,50	a 45 575,90	200 000,00	b 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 708,50	45 575,90	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	16 708,50	45 575,90	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
217318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-245 575,90**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 140
LIBELLE : Ordures ménagères -140
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-10 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 141
LIBELLE : Aide Investissement Economie -141
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	130 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-130 000,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
		1		II	III = I + II		
TOTAL	3 218 576,13	238 801,60	4 894 518,31	4 894 518,31	5 133 319,91		
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13 Subventions d'investissement (hors 138)	392 053,00	238 801,60	2 085 035,00	2 085 035,00	2 323 836,60		
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	101 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
1313 Subv. transf. Départements	8 318,00	7 600,00	0,00	0,00	7 600,00		
13172 Subv. transf. FEDER	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00		
1318 Autres subventions d'équipement transf.	48 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	39 979,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00		
1322 Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00		
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00		
13241 Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13248 Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13278 Autres fonds européens	46 400,00	46 400,00	349 419,00	349 419,00	395 819,00		
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	147 667,00	20 207,60	0,00	0,00	20 207,60		
13361 Dot. équip. territoires ruraux transf	0,00	164 594,00	335 616,00	335 616,00	500 210,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 129 350,00	0,00	1 164 308,90	1 164 308,90	1 164 308,90		
1641 Emprunts en euros	1 129 350,00	0,00	1 164 308,90	1 164 308,90	1 164 308,90		
16873 Dettes - Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16878 Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2033 Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2041511 Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2313 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2315 Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes d'équipement	1 521 403,00	238 801,60	3 249 343,90	3 249 343,90	3 488 145,50		
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	336 512,13	0,00	503 898,00	503 898,00	503 898,00		
10222 FCTVA	336 512,13	0,00	503 898,00	503 898,00	503 898,00		
138 Autres subventions invest.. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00		
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
27 Autres immobilisations financières	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
27638 Crédance Autres établissements publics	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	338 612,13	0,00	506 998,00	506 998,00	506 998,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 860 015,13	238 801,60	3 756 341,90	3 756 341,90	3 995 143,50
021 Virement de la section de fonctionnement	1 248 561,00		1 018 176,41	1 018 176,41	1 018 176,41
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	110 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
2802 Frais liés à la réalisation de document	24 957,00		26 010,00	26 010,00	26 010,00
28031 Frais d'études	0,00		3 865,00	3 865,00	3 865,00
28041511 Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	2 915,00		2 915,00	2 915,00	2 915,00
2804182 Autres org pub - Bât. et installations	257,00		260,00	260,00	260,00
2805 Licences, logiciels, droits similaires	4 506,00		725,00	725,00	725,00
281321 Immeubles de rapport	7 704,00		7 705,00	7 705,00	7 705,00
281534 Réseaux d'électrification	12,00		15,00	15,00	15,00
2815738 Autre matériel et outillage de voirie	122,00		525,00	525,00	525,00
281828 Autres matériels de transport	4 582,00		4 600,00	4 600,00	4 600,00
281838 Autre matériel informatique	21 067,00		24 015,00	24 015,00	24 015,00
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	7,00		80,00	80,00	80,00
28188 Autres immo. corporelles	43 801,00		49 285,00	49 285,00	49 285,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
238 Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 358 561,00	1 358 561,00	1 138 176,41	1 138 176,41	1 138 176,41

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	DEPENSES						TOTAL (RAR N-1 + Vote) = I + II
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	
	TOTAL	6 059 370,00	0,00	0,00	6 183 330,00	6 183 330,00	0,00	6 183 330,00
011	Charges à caractère général (3)	1 220 774,38	0,00	0,00	1 401 973,87	1 401 973,87	0,00	1 401 973,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 523 944,00	0,00	1 706 993,52	1 706 993,52			1 706 993,52
014	Atténuations de produits	1 280 663,20	0,00	1 324 102,20	1 324 102,20			1 324 102,20
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	616 440,42	0,00	559 404,00	559 404,00			559 404,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 641 822,00	0,00	0,00	4 992 473,59	4 992 473,59	0,00	4 992 473,59
66	Charges financières	57 930,00	0,00	51 780,00	51 780,00			51 780,00
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00	300,00	300,00			300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	757,00		600,00	600,00			600,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)							
	Total des dépenses financières	58 987,00	0,00	0,00	52 680,00	52 680,00	0,00	52 680,00
	Total des dépenses réelles	4 700 809,00	0,00	0,00	5 045 153,59	5 045 153,59	0,00	5 045 153,59
023	Virement à la section d'investissement	1 248 561,00		1 018 176,41	1 018 176,41			1 018 176,41
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	110 000,00		120 000,00	120 000,00			120 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 358 561,00		1 138 176,41	1 138 176,41			1 138 176,41

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	6 183 330,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

		III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoria, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 524 168,08	0,00	4 686 314,63	4 686 314,63	4 686 314,63
013	Atténuations de charges (2)	14 438,00	0,00	32 205,00	32 205,00	32 205,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	299 290,00	0,00	379 808,00	379 808,00	379 808,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 366 646,44	0,00	1 609 551,45	1 609 551,45	1 609 551,45
731	Fiscalité locale	1 891 666,00	0,00	1 721 887,00	1 721 887,00	1 721 887,00
74	Dotations et participations (2)	883 201,00	0,00	879 503,00	879 503,00	879 503,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	39 532,64	0,00	38 519,18	38 519,18	38 519,18
	Total des recettes de gestion des services	4 494 774,08	0,00	4 661 473,63	4 661 473,63	4 661 473,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	600,00	757,00	757,00	757,00	757,00
	Total des recettes financières	600,00	0,00	757,00	757,00	757,00
	Total des recettes tréelles	4 495 374,08	0,00	4 662 230,63	4 662 230,63	4 662 230,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	28 794,00		24 084,00	24 084,00	24 084,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	28 794,00		24 084,00	24 084,00	24 084,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 497 015,37
Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 183 330,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								II	III = I + II
011	Charges à caractère général (4)	6 059 370,00	0,00	6 183 330,00	6 183 330,00	0,00	0,00	6 183 330,00	6 183 330,00
60225	Livres, disques, cassettes (médiathèque)	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	100 750,00	100 750,00	0,00	0,00	100 750,00	100 750,00
60611	Eau et assainissement	13 860,00	0,00	10 990,00	10 990,00	0,00	0,00	10 990,00	10 990,00
60612	Energie - Electricité	95 000,00	0,00	87 500,00	87 500,00	0,00	0,00	87 500,00	87 500,00
60613	Chauffage urbain	36 500,00	0,00	34 100,00	34 100,00	0,00	0,00	34 100,00	34 100,00
60621	Combustibles	25 270,00	0,00	25 250,00	25 250,00	0,00	0,00	25 250,00	25 250,00
60622	Carburants	3 260,00	0,00	2 650,00	2 650,00	0,00	0,00	2 650,00	2 650,00
60623	Alimentation	110 470,00	0,00	26 960,00	26 960,00	0,00	0,00	26 960,00	26 960,00
60628	Autres fournitures non stockées	880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	13 300,00	0,00	10 030,00	10 030,00	0,00	0,00	10 030,00	10 030,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 110,00	0,00	6 730,00	6 730,00	0,00	0,00	6 730,00	6 730,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	200,00	0,00	800,00	800,00	0,00	0,00	800,00	800,00
6064	Fournitures administratives	3 390,00	0,00	2 870,00	2 870,00	0,00	0,00	2 870,00	2 870,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	12 090,00	12 090,00	0,00	0,00	12 090,00	12 090,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	570,00	570,00	0,00	0,00	570,00	570,00
6067	Fournitures scolaires	26 845,00	0,00	24 612,00	24 612,00	0,00	0,00	24 612,00	24 612,00
6068	Autres matières et fournitures	12 910,00	0,00	10 340,00	10 340,00	0,00	0,00	10 340,00	10 340,00
611	Contrats de prestations de services	40 650,00	0,00	102 890,00	102 890,00	0,00	0,00	102 890,00	102 890,00
6132	Locations immobilières	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	5 650,00	0,00	5 820,00	5 820,00	0,00	0,00	5 820,00	5 820,00
61521	Entretien terrains	20 500,00	0,00	4 020,00	4 020,00	0,00	0,00	4 020,00	4 020,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 990,00	0,00	57 710,00	57 710,00	0,00	0,00	57 710,00	57 710,00
615231	Entretien, réparations voiries	71 500,00	0,00	71 100,00	71 100,00	0,00	0,00	71 100,00	71 100,00
615232	Entretien, réparations réseaux	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 100,00	0,00	1 180,00	1 180,00	0,00	0,00	1 180,00	1 180,00
6156	Maintenance	47 974,00	0,00	35 954,00	35 954,00	0,00	0,00	35 954,00	35 954,00
6161	Multirisques	34 645,00	0,00	36 655,00	36 655,00	0,00	0,00	36 655,00	36 655,00
617	Etudes et recherches	63 900,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 950,00	0,00	4 580,00	4 580,00	0,00	0,00	4 580,00	4 580,00

CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE - Budget Cté Collines du Perche - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	
6184	Versements à des organismes de formation	10 270,00	0,00		8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	
6188	Autres frais divers	200,00	0,00		1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
6228	Divers	379 009,80	0,00		526 289,75	0,00	526 289,75	526 289,75	
6231	Annonces et insertions	3 420,00	0,00		4 120,00	0,00	4 120,00	4 120,00	
6232	Fêtes et cérémonies	3 150,00	0,00		660,00	0,00	660,00	660,00	
6234	Réceptions	3 250,00	0,00		3 620,00	0,00	3 620,00	3 620,00	
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
6238	Divers	4 200,00	0,00		1 670,00	0,00	1 670,00	1 670,00	
6245	Transports de personnes extérieures	19 274,00	0,00		16 305,00	0,00	16 305,00	16 305,00	
6247	Transports collectifs	9 073,00	0,00		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
6251	Voyages, déplacements et missions	1 870,19	0,00		3 110,00	0,00	3 110,00	3 110,00	
6261	Frais d'affranchissement	18 890,00	0,00		1 090,00	0,00	1 090,00	1 090,00	
6262	Frais de télécommunications	865,00	0,00		18 780,00	0,00	18 780,00	18 780,00	
627	Services bancaires et assimilés	6 489,00	0,00		865,00	0,00	865,00	865,00	
6281	Concours divers (cotisations)	1 810,00	0,00		10 827,73	0,00	10 827,73	10 827,73	
6283	Frais de nettoyage des locaux	64 579,39	0,00		1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00	
62878	Remb. frais à des tiers	6 660,00	0,00		63 489,39	0,00	63 489,39	63 489,39	
63512	Taxes foncières				6 596,00	0,00	6 596,00	6 596,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 523 944,00	0,00		1 706 993,52	1 706 993,52	1 706 993,52	1 706 993,52	
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		14 750,00	14 750,00	14 750,00	14 750,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	984,00	0,00		1 696,00	1 696,00	1 696,00	1 696,00	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFFPT	22 790,00	0,00		25 813,00	25 813,00	25 813,00	25 813,00	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 844,00	0,00		3 381,00	3 381,00	3 381,00	3 381,00	
64111	Rémunération principale titulaires SFT, indemnité de résidence	625 819,00	0,00		576 440,00	576 440,00	576 440,00	576 440,00	
64112	Autres indemnités	13 770,00	0,00		12 220,00	12 220,00	12 220,00	12 220,00	
64118	Rémunérations	60 609,00	0,00		70 360,00	70 360,00	70 360,00	70 360,00	
64131	Primes et autres indemnités	309 302,00	0,00		474 780,00	474 780,00	474 780,00	474 780,00	
64138	Autres emplois aidés	21 180,00	0,00		31 130,00	31 130,00	31 130,00	31 130,00	
64168	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	132 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Cotisations aux caisses de retraites	180 650,00	0,00		194 718,00	194 718,00	194 718,00	194 718,00	
6453	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 850,00	0,00		14 745,00	14 745,00	14 745,00	14 745,00	
6454	Cotisations pour assurance du personnel	42 382,00	0,00		41 690,00	41 690,00	41 690,00	41 690,00	

CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE - Budget Cté Collines du Perche - BP - 2024

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés hors AE	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	44 660,00	0,00	46 810,00	46 810,00	46 810,00	46 810,00	46 810,00	46 810,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 280,00	0,00	4 182,00	4 182,00	4 182,00	4 182,00	4 182,00	4 182,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	13 124,00	0,00	14 313,52	14 313,52	14 313,52	14 313,52	14 313,52	14 313,52
6475	Médecine du travail, pharmacie	250,00	0,00	270,00	270,00	270,00	270,00	270,00	270,00
6488	Autres	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	1 280 663,20	0,00	1 324 102,20	1 324 102,20	1 324 102,20	1 324 102,20	1 324 102,20	1 324 102,20
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	638 038,00	0,00	677 407,00	677 407,00	677 407,00	677 407,00	677 407,00	677 407,00
739211	Attribution de compensation	355 222,20	0,00	355 222,20	355 222,20	355 222,20	355 222,20	355 222,20	355 222,20
739221	FNGIR	202 203,00	0,00	202 203,00	202 203,00	202 203,00	202 203,00	202 203,00	202 203,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	85 200,00	0,00	89 270,00	89 270,00	89 270,00	89 270,00	89 270,00	89 270,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	616 440,42	0,00	559 404,00	559 404,00	559 404,00	559 404,00	559 404,00	559 404,00
65131	Bourses	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	0,00	0,00	1 850,00	1 850,00	1 850,00	1 850,00	1 850,00	1 850,00
65311	Indemnités de fonction	32 370,00	0,00	30 350,00	30 350,00	30 350,00	30 350,00	30 350,00	30 350,00
65312	Frais de mission et de déplacement	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	1 450,00	0,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis. fonds financ. allocation fin mandat	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00
6541	Créances admises en non-valeur	220,00	0,00	269,50	269,50	269,50	269,50	269,50	269,50
6542	Créances éteintes	60,00	0,00	395,50	395,50	395,50	395,50	395,50	395,50
65568	Autres contributions	220 056,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	229 554,00	229 554,00	229 554,00	229 554,00	229 554,00	229 554,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	173 293,72	0,00	36 382,00	36 382,00	36 382,00	36 382,00	36 382,00	36 382,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	179 023,00	0,00	191 783,00	191 783,00	191 783,00	191 783,00	191 783,00	191 783,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	510,00	0,00	1 380,00	1 380,00	1 380,00	1 380,00	1 380,00	1 380,00
65818	Autres	772,00	0,00	820,00	820,00	820,00	820,00	820,00	820,00
65888	Autres	5 745,00	0,00	3 620,00	3 620,00	3 620,00	3 620,00	3 620,00	3 620,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE - Budget Cté Collines du Perche - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						II			
				0,00	4 992 473,59		0,00	4 992 473,59	4 992 473,59
Total des dépenses de gestion des services		4 641 822,00							
66	Charges financières	57 930,00	0,00		51 780,00		51 780,00		51 780,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	57 930,00	0,00		51 780,00		51 780,00		51 780,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	300,00	0,00		300,00		300,00		300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	300,00	0,00		300,00		300,00		300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	757,00			600,00		600,00		600,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	757,00			600,00		600,00		600,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00						
	Total des charges financières et spécifiques	58 987,00	0,00		52 680,00		52 680,00		52 680,00
	Total des dépenses réelles	4 700 809,00	0,00		5 045 153,59		0,00		5 045 153,59
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 248 561,00			1 018 176,41				1 018 176,41
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	110 000,00			120 000,00				120 000,00
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	110 000,00			120 000,00				120 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</i>	0,00			0,00				0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 358 561,00			1 138 176,41		1 138 176,41		1 138 176,41

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ($DF 042 = RI 040$) ($DF 043 = RF 043$).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 524 168,08	4 686 314,63		4 686 314,63	4 686 314,63
013	Atténuations de charges (3)	14 438,00	0,00	32 205,00	32 205,00	32 205,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	13 838,00	0,00	31 265,00	31 265,00	31 265,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	600,00	0,00	940,00	940,00	940,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	299 290,00	0,00	379 808,00	379 808,00	379 808,00
7018	Autres ventes de produits finis	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	56 150,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	196 000,00	0,00	196 300,00	196 300,00	196 300,00
70845	Mise à displo personnel communes du GFP	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70846	Mise à displo personnel GFP de rattach.	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70848	Mise à displo personnel autres organismes	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
70875	Mise à displo personnel autres organismes	6 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	28 640,00	0,00	92 508,00	92 508,00	92 508,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 366 646,44	0,00	1 609 551,45	1 609 551,45	1 609 551,45
73211	Attribution de compensation	494 071,44	0,00	494 071,45	494 071,45	494 071,45
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	97 700,00	0,00	93 030,00	93 030,00	93 030,00
7323	Revers. prêt. jeux et pairs hippiques	0,00	0,00	320,00	320,00	320,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princ.	774 875,00	0,00	768 750,00	768 750,00	768 750,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	253 380,00	253 380,00	253 380,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 891 666,00	0,00	1 721 887,00	1 721 887,00	1 721 887,00
73111	Impôts directs locaux	858 994,00	0,00	875 610,00	875 610,00	875 610,00
73112	Cotisation sur la VAE	232 508,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	50 268,00	0,00	52 480,00	52 480,00	52 480,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	110 958,00	0,00	115 770,00	115 770,00	115 770,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	638 038,00	0,00	677 407,00	677 407,00	677 407,00
7318	Autres	900,00	0,00	620,00	620,00	620,00
74	Dotations et participations (3)	883 201,00	0,00	879 503,00	879 503,00	879 503,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	181 318,00	0,00	184 770,00	184 770,00	184 770,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	121 767,00	0,00	119 930,00	119 930,00	119 930,00
744	FACTVA	14 880,00	0,00	27 013,00	27 013,00	27 013,00
74718	Autres participations Etat	55 800,00	0,00	61 500,00	61 500,00	61 500,00
7472	Participation régions	21 876,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	3 350,00	0,00	3 010,00	3 010,00	3 010,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
747888	Autres	246 450,00	0,00	245 540,00	245 540,00	245 540,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	216 525,00	0,00	216 480,00	216 480,00	216 480,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	21 235,00	0,00	21 260,00	21 260,00	21 260,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	39 532,64	0,00	38 519,18	38 519,18	38 519,18
752	Revenus des immeubles	37 673,00	0,00	37 970,00	37 970,00	37 970,00
756	Libéralités reçues	1 757,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	102,64	0,00	549,18	549,18	549,18
Total des recettes de gestion des services		4 494 774,08	0,00	4 661 473,63	4 661 473,63	4 661 473,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produuits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	600,00	757,00	757,00	757,00	757,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	600,00	757,00	757,00	757,00	757,00
Total des recettes réelles		4 495 374,08	0,00	4 662 230,63	4 662 230,63	4 662 230,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	28 794,00	24 084,00	24 084,00	24 084,00	24 084,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	28 794,00	24 084,00	24 084,00	24 084,00	24 084,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		28 794,00	24 084,00	24 084,00	24 084,00	24 084,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails sur les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	3	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES										
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	35 000,31	0,00	0,00	51 600,00	0,00	42 650,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	0,00	0,00	931 300,00	32 210,00	40 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES										
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	588 260,09	9 840,00	0,00	0,00	180 000,00	5 283,00	72 106,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	386 400,00	-45 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	301 000,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEFENSES	52 250,00	2 750 424,00	10 000,00	210 000,00		4 870 434,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 250,00	10 800,00	0,00	30 000,00		186 300,31
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	130 000,00	0,00	0,00		130 000,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	3 000,00	10 000,00	180 000,00		1 221 510,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	26 000,00	2 459 300,00	0,00	0,00		3 155 300,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	147 324,00	0,00	0,00		147 324,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECHETTES	22 089,00	2 280 329,00	0,00	90 554,90		4 342 961,99
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 873,00	200 910,00	0,00	26 246,00		1 090 518,09
13	Subventions d’investissement	-5 784,00	1 749 419,00	0,00	0,00		2 085 035,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	330 000,00	0,00	64 308,90		1 165 308,90
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		2 100,00

CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE - Budget Cté Collines du Perche - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc.,jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
									A2
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	453 889,75	73 963,73	0,00	0,00	346 215,00	85 655,00	171 006,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00	423 243,14	0,00	0,00	482 437,21	234 681,96	421 767,71	0,00
014	Atténuations de produits	646 695,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 250,00	51 966,77	0,00	0,00	201 331,23	50 980,00	8 308,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	10 000,00	4 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	19 880,00	0,00
67	Charges spécifiques	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	3 196 908,45	32 964,18	0,00	0,00	220 090,00	114 895,00	321 558,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	940,00	0,00	0,00	5 100,00	1 365,00	24 800,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	30 500,00	0,00	0,00	176 100,00	57 240,00	36 439,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 044 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	542 440,00	975,00	0,00	0,00	38 890,00	55 970,00	222 350,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	549,18	0,00	0,00	0,00	0,00	37 969,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	757,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
								IV	A2
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	131 740,00	233 042,00	863 527,39	97 667,50			5 045 153,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73 790,00	13 360,00	87 550,39	96 504,00			1 401 973,87
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	677 407,00	0,00			1 706 993,52
65	Autres charges de gestion courante	0,00	29 500,00	213 382,00	1 680,00	0,00			1 324 102,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			559 404,00
66	Charges financières	0,00	600,00	6 300,00	0,00	1 000,00			51 780,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			600,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	752 807,00	17 336,00			4 662 230,63
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	1 529,00	0,00	75 000,00	3 000,00			32 205,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	677 407,00	0,00			379 808,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	400,00	14 336,00			1 609 551,45
74	Dotations et participations	0,00	3 750,00	392,00					1 721 887,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00			879 503,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			38 519,18
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			757,00

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES**B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé Q/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
									Taux initial	Taux actuel				
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)						2 655 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)						2 655 000,00								
102783705500020102002	CREDIT MUTUEL	15/12/2021	28/02/2022	90 000,00	F			0,650	0,655		T	X Echéance constante	A-1	A-1
1209672	Caisse des Dépôts et Consignatio	12/12/2011	01/01/2013	660 000,00	F			4,510	4,512		A	X Echéance constante	A-1	A-1
8104888/8204077	CE LOIRE CENTRE	30/07/2012	15/11/2012	140 000,00	F			5,010	5,084		T	X Echéance constante	A-1	A-1
8245656/8391294	CE LOIRE CENTRE	05/06/2013	15/09/2013	210 000,00	F			3,870	3,917		T	X Echéance constante	A-1	A-1
83314134737	CRCA	08/01/2008	11/04/2008	180 000,00	F			4,810	4,900		T	X Echéance constante	A-1	A-1
83326022407	CRCA	18/11/2008	15/03/2009	207 000,00	F			4,780	4,872		T	C	A-1	A-1
833332176768	CRCA	22/12/2009	15/03/2010	240 000,00	F			3,990	4,046		T	X Echéance constante	A-1	A-1
83339980768	CRCA	25/05/2011	01/09/2011	78 000,00	R	TEC		4,290	2,968		T	X Echéance constante	A-1	A-1
8559012/4478962	CE LOIRE CENTRE	22/06/2015	31/08/2015	300 000,00	F			1,490	1,475	M	C	X Echéance constante	A-1	A-1
88311457807	CRCA	21/08/2007	03/01/2008	550 000,00	F			4,790	4,790	A				
1643 Emprunts en devises (total)								0,00						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)								0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)										0,00				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)										0,00				

CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE - Budget Cté Collines du Perche - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel (6)	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ON
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00									
1687 Autres dettes (total)				0,00									
Total général									2 655 000,00				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCBC1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)										IV
										B1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N (13)	Durée résiduelle (en années) (14)	Taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice	
							Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 023 812,71				171 583,25	40 234,87	0,00	20 493,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 023 812,71				171 583,25	40 234,87	0,00	20 493,52
102783705500020102002		0,00	A-1	78 500,52	12,83	F	0,655	5 806,01	466,11	0,00	41,61
1209672		0,00	A-1	220 571,81	3,00	F	4,512	51 549,58	9 947,79	0,00	7 622,90
810488868204077		0,00	A-1	78 408,98	8,58	F	5,084	7 331,43	3 791,97	0,00	455,02
82456568391294		0,00	A-1	119 801,47	9,42	F	3,917	10 647,76	4 483,04	0,00	187,74
83314134737		0,00	A-1	53 762,82	4,00	F	4,900	11 685,32	2 377,32	0,00	449,76
83326022407		0,00	A-1	51 750,00	4,92	F	4,872	10 350,00	2 288,12	0,00	87,95
83332176768		0,00	A-1	92 833,86	5,92	F	4,046	13 978,19	3 486,65	0,00	139,84
83339880768		0,00	A-1	14 913,61	2,42	R	2,968	5 923,06	120,62	0,00	7,12
85550124478962		0,00	A-1	47 500,00	1,50	F	1,475	30 000,00	502,88	0,00	0,00
88311457807		0,00	A-1	265 769,64	8,00	F	4,790	24 311,90	12 730,37	0,00	11 501,58
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE - Budget Cté Collines du Perche - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Annuité de l'exercice		
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
Total général		0,00		1 023 812,71				171 583,25	40 224,87	0,00
										20 493,52

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/10/5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

B1.3

B1.3

B1.3 - REPARATION DES EMPREINTS PAR STB | CTI/REDETA (HORS A1)

¹⁾ Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la Charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute

[2] Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

Un indicateur de classification de l'Indice coupe incarcé suivant la humectacité de la circulaire du 25 juin 2010 sur les n

(4) indiquer la classification de finale suivante et y pourvoir de la circulaire ou du procès-verbal.

au euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

6) Taux hors opération de cahier

Si l'ensemble des critères de l'application 1 est rempli, alors nous pouvons déclencher la vente.

7) Coul de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement definitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

8) Montant, index ou formule.

9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	10 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0
	Montant en euros	1 023 812,71	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				0 0,00	0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

	IV
	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'Instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Préperiodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N										
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapition).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimensuelle, S : trimestrielle, T : semestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5	

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'Instrument de couverture			Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)	
Taux fixe (total)			Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768
Taux variable simple (total)					0,00
Taux complexe (total) (2)					0,00
Total					0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	IV
	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 666.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	
	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais études modif/révision simplifiée docs urba		2	16/11/2023
L	202 Frais réalisation doc. urbanisme et numérisation cadastre		5	16/11/2023
L	2031 Frais d'études (non suivis de travaux)		5	16/11/2023
L	2032 Frais de recherche et de développement		5	16/11/2023
L	2033 Frais d'insertion (non suivis de travaux)		2	16/11/2023
L	20421 Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et étu		5	16/11/2023
L	20422 Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations		10	16/11/2023
L	2051 Concessions et droits similaires		2	16/11/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes		15	16/11/2023
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains		15	16/11/2023
L	21321 Constructions immeubles de rapport		20	16/11/2023
L	2152 Installations de voirie (panneaux signalisation ...)		5	16/11/2023
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile		2	16/11/2023
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques		5	16/11/2023
L	21721 Plantations Arbres et arbustes MAD		15	16/11/2023
L	21728 Autres agencements/aménagements MAD		15	16/11/2023
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers		10	16/11/2023
L	21828 Autres matériels de transport		10	16/11/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire		5	16/11/2023
L	21838 Autre matériel informatique		5	16/11/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire		10	16/11/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier		10	16/11/2023
L	2185 Matériel de téléphonie		5	16/11/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles		5	16/11/2023

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N					IV
					B3.1

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE
						E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	600,00		1 816,70	2 416,70	1 816,70	600,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	600,00		1 816,70	2 416,70	1 816,70	600,00
Impayés services périscolaires	600,00	15/04/2024	1 816,70	2 416,70	1 816,70	600,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	600,00		1 816,70	2 416,70	1 816,70	600,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE - Budget Cté Collines du Perche - BP - 2024

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	600,00		1 816,70	2 416,70	1 816,70	600,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

		IV – ANNEXES	
		ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	
		B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	
Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée
Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers	Impayés services périscolaires	2 416,70	1
		Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice
		1 816,70	600,00
			Montant restant à provisionner
			0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étagement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

		IV – ANNEXES
		ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

	IV – ANNEXES
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

	IV
	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	1 501 000,00	950 633,48	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Reçette grise d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grises d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV – ANNEXES							
B7.3							

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice			
								Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)								
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux						
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				1 501 000,00	950 633,48														
CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE	2012 C	Restructuration EPAHD Les Maronniers	Caisse des Dépôts et Consignatatio	1 501 000,00	950 633,48	18,58	T	F	3,620	F	3,574	-				33 305,07	50 033,32		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																			
TOTAL GENERAL				1 501 000,00	950 633,48											33 305,07	50 033,32		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 4,54
I / II	4,54

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CCCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

	IV – ANNEXES
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN
IV	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercices N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.6

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

100 A. D. T. G. M. VAN DER HORST ET AL.

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la remanence horaire d'investissement.

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Péodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		TOTAL					
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Péodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de péodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

		IV – ANNEXES	
		ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
		B7.9	

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES
		ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65736211	Subvention de fonctionnement	Subvention de Fonctionnement	CDC DES COLLINES DU PERCHE	Etablissement de droit public	286 865,00
65736221	Subvention	Subvention Budget régie chauffage	EPIC REGIE CHAUFFAGE BOIS	Etablissement de droit public	40 082,00
65748	Subvention	Pays du Perche en Loir-et-Cher Développeur économique	PAYS DU PERCHE INITATIVE LOIR ET CHER	Association	55 000,00
65748	Subvention	Subvention	Association PIROUETTE	Entreprise	15 000,00
65748	Subvention	Subvention fonctionnement	Association ASSOC POLY SONS	Association	16 000,00
65748	Subvention	Ecole de musique	Association ASSOC POLY SONS	Association	2 250,00
65748	Subvention	Subvention Commanderie	Association LA COMMANDERIE D ARVILLE	Association	40 000,00
65748	Subvention	Subvention	Association ATELIER VIVANT-MAISON BOTANIQUE	Association	50 000,00
65748	Subvention	Subvention Convention cadre 2022-2024	Association ATELIER LIECHALIER	Association	1 500,00
65748	MAD Personnel	Mise à disposition gratuite d'un agent de la Communauté de Communes	Association ENTRE MOMES	Association	7 500,00
65748	Subvention	Subvention Fonctionnement Cantine Souday	Association ENTRE MOMES	Association	4 200,00
65748	Subvention	Subvention Course des Percherons intercommunales	Association SOCIETE DES COURSES DE MONDOUBLE	Association	6 860,00
65748	Subvention	Subvention Fonctionnement	Mission Locale du Vendômois	Association	1 500,00
65748	Subvention	Subvention Exceptionnelle	Association LA COMMANDERIE D ARVILLE	Association	5 773,00
65748	Subvention	Cinécole	Association CINECOLE EN VENDOMOIS	Association	41 000,00
					200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,50	6,50	3,80	2,50	6,30
Adjoint administratif	C	2,00	0,50	2,50	0,00	2,50	2,50
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	3,21	10,21	4,71	5,50	10,21
Adjoint technique	C	3,00	3,21	6,21	1,71	4,50	6,21
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		10,00	0,00	10,00	8,97	1,00	9,97
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent social ppal 2° classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent spé. ppal 1 ci écoles mat.	C	5,00	0,00	5,00	4,97	0,00	4,97
Educateur jeunes enfants	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	1,37	4,37	1,00	3,37	4,37
Adjoint d'animation	C	2,00	1,37	3,37	1,00	2,37	3,37
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE - Budget Cté Collines du Perche - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		28,00	5,08	33,08	20,48	12,37	32,85

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques • quotité de temps de travail • période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

IV – ANNEXES				IV			
				B9			

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	INDICE (8)	REMUNERATION (3)		FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
				Euros	285 232,00		
Agents occupant un emploi permanent (6)							
Adjoint administratif	C	ADM		22 320,00	A		CDI
Adjoint administratif	C	ADM		21 840,00	A		CDD
Adjoint administratif	C	ADM		10 812,00	A		A
Adjoint d'animation	C	ANIM		21 744,00	A		CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		18 840,00	A		CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		11 301,00	A		CDD
Adjoint technique	C	TECH		18 684,00	A		CDI
Adjoint technique	C	TECH		6 960,00	A		CDI
Adjoint technique	C	TECH		22 872,00	A		CDI
Adjoint technique	C	TECH		660,00	A		A
Adjoint technique	C	TECH		10 872,00	A		CDD
Adjoint technique	C	TECH		660,00	A		CDD
Adjoint technique	C	TECH		4 404,00	A		CDD
Adjoint technique	C	TECH		12 600,00	A		CDD
Adjoint technique	C	TECH		21 624,00	A		CDD
Agent social	C	TECH		21 916,00	A		CDD
Animateur	B	ANIM		22 152,00	A		CDD
Technicien ppal 1ère classe	B	TECH		34 971,00	A		CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00		
TOTAL GENERAL					285 232,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animatlon.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire temporaire à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve que aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant des communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (-10 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

CTE COMMUNES COLLINES DU PERCHE - Budget Cté Collines du Perche - BP - 2024

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplira avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

343-1_343-5 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction),

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet,

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A. Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP .

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES	

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	COMMANDERIE D'ARVILLE POLY-SONS	Association COMMANDERIE D'ARVILLE Association POLY-SONS	Association	50 000,00
23/03/2023 -				40 000,00
23/03/2023 -				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, égée intéresse...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

			IV – ANNEXES	
			ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	
			LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-752 741,17	-752 741,17
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	166 121,08	166 121,08
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-586 620,09	-586 620,09

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	586 620,09	586 620,09
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-586 620,09	-586 620,09
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-166 121,08	-166 121,08

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	209 384,31	209 384,31
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 644 174,41	1 644 174,41
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 434 790,10	1 434 790,10

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	209 384,31	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	185 300,31	185 300,31
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	185 300,31	185 300,31
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	24 084,00	24 084,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	24 084,00	24 084,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES				
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES						AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS		IV	
								D3	
Part régionale des ressources		Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources									
Taxe d'aménagement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources									
TFPB		5 563 103,00	-6,38	2,74	0,00	152 429,00	-6,38		
TFPNB		1 148 886,00	-6,59	8,22	0,00	94 438,00	-6,60		
CFE		1 456 903,00	-6,31	20,80	0,00	303 036,00	-6,31		
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		1 874 093,00	-6,63	12,77	0,00	239 322,00	-6,63		
TOTAL		10 042 985,00	-6,44			789 225,00	-6,45		

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
Nombre de membres en exercice : 27	
Nombre de membres présents : 0	
Nombre de suffrages exprimés : 0	
VOTES :	
Pour : 0	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
Date de convocation : 01/03/2024	
Présenté par Le Karine GLOANEC MAURIN, Présidente (1), A Mondoubleau, le 14/03/2024	
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Mondoubleau, le 14/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).	
BAILLOU - PELLETIER Jean-Luc	
BEAUCHENE - LUCAS Gino	
BOURSAY - ROBINET Jean-Paul	
CHOUË - GAULLIER François	
CHOUË - LETURQUE Christelle	
CORMENON - BOULAY Gilles	
CORMENON - LEROY Jérôme	
CORMENON - MESME Joelle	
COUETRON-AU-PERCHE - GLOANEC-MAURIN Karine	
COUETRON-AU-PERCHE - GRANGER Jacques	
COUETRON-AU-PERCHE - HELIERE Stéphanie	
COUETRON-AU-PERCHE - LEMERRE Henri	
COUETRON-AU-PERCHE - ROULLEAU Olivier	
LE GAULT-DU-PERCHE - RICHETTE Christelle	
LE PLESSIS-DORIN - GERNOT Carol	
LE TEMPLE - BOUHOURS Dany	
MONDOBLEAU - BOULAY Claude	
MONDOBLEAU - CAPITAINE Odile	
MONDOBLEAU - MAZEAUD Fanny	
MONDOBLEAU - RICHARDIN Charles	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MONDOBLEAU - ROCHER-CAPELLAN Jean-Pierre - Absent	
MONDOBLEAU - THUILLIER Jean-Claude	
SAINT MARC DU COR - GAUTIER Anne	
SARGE SUR BRAYE - MAIRET Catherine	
SARGE SUR BRAYE - PAVEE René	
SARGE SUR BRAYE - ROUSSEAU Martine	
SARGE SUR BRAYE - WERBREGUE Thierry	

Certifié exécutoire par Le Karine GLOANEC MAURIN, Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Mondoubleau, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

